

Surveillants pénitentiaires : abandonnés par leur ministre !

COMMUNIQUÉ D'ÉRIC SOULAT
CONSEILLER RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

La situation des surveillants pénitentiaires de Poitiers-Vivonne demeure alarmante. Depuis juin 2023, **un syndicat a alerté sur le laxisme judiciaire, le manque de personnel et la surpopulation** carcérale. Près de deux ans plus tard, aucune amélioration notable n'a été constatée.

Récemment, le ministre de la Justice, Gérald Darmanin, a ordonné l'arrêt de toutes les « activités ludiques » en prison, à la suite d'une polémique concernant des soins du visage offerts à des détenus à la maison d'arrêt de Toulouse-Seysses. Bien que cette mesure vise à répondre aux préoccupations de l'opinion publique, **elle ne traite pas les problèmes fondamentaux tels que la sécurité du personnel, le manque d'effectifs et la surpopulation carcérale.**

Le Rassemblement National exige des actions concrètes et immédiates. Il est impératif de renforcer les effectifs, d'améliorer les conditions de travail des surveillants et de construire les 15 000 places de prison supplémentaires promises depuis plusieurs années. De plus, l'expulsion systématique des délinquants étrangers est essentielle pour lutter efficacement contre la surpopulation carcérale.

L'État doit cesser de détourner le regard. Nos surveillants ne peuvent plus attendre !